



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 13 février 2023

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti  
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

### **Demandes de soutien**

de soutenir le comité d'organisation du Giron de la Broye FVJC 2023 qui se tiendra à Hermenches.  
de soutenir le Groupe Help Vaud Samas'Kids.

### **Carte journalière dégriffée Commune**

d'adhérer au nouveau concept qui sera disponible dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### **Aménagements extérieurs**

de valider le projet des collaborateurs de la voirie impliquant l'achat de 12 pots « minimo » avec réserve de 40 litres.

### **POCAMA**

de valider la demande N°1890692 émise par la Jeunesse de Corcelles-le-Jorat dans le cadre de la Nuit du Volley et du bal au Collège du Raffort à Mézières.

### **Parcelle N°562**

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 47.12 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

### **CAMAC 219660 / Morelli**

de transmettre à la Camac, avec dispense d'enquête publique, le remplacement du système de chauffage à énergie fossile par une pompe à chaleur air-eau.

### **CAMAC 220553 / Commune de Jorat-Mézières**

de mettre à l'enquête publique la modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Salt Mobile SA sur la parcelle communale N°2203.

### **Demandes de location**

d'accepter la demande de location reçue pour la Grande salle de Carrouge le 17 mars 2023.  
de refuser la demande de location reçue pour la buvette des Maraîches le 22 avril 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery

La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 20 février 2023